



CAHIER DES CHARGES

Notice Descriptive & Spécifications Techniques

PROJET	Maison unifamiliale
ADRESSE	Olingen
RÉFÉRENCE	Lot 9
MAÎTRE D'OUVRAGE	iMMOSOLUTIONS
CONSTRUCTEUR	REAL CONSTRUCTIONS S.À R.L.
DATE	Mars 2025

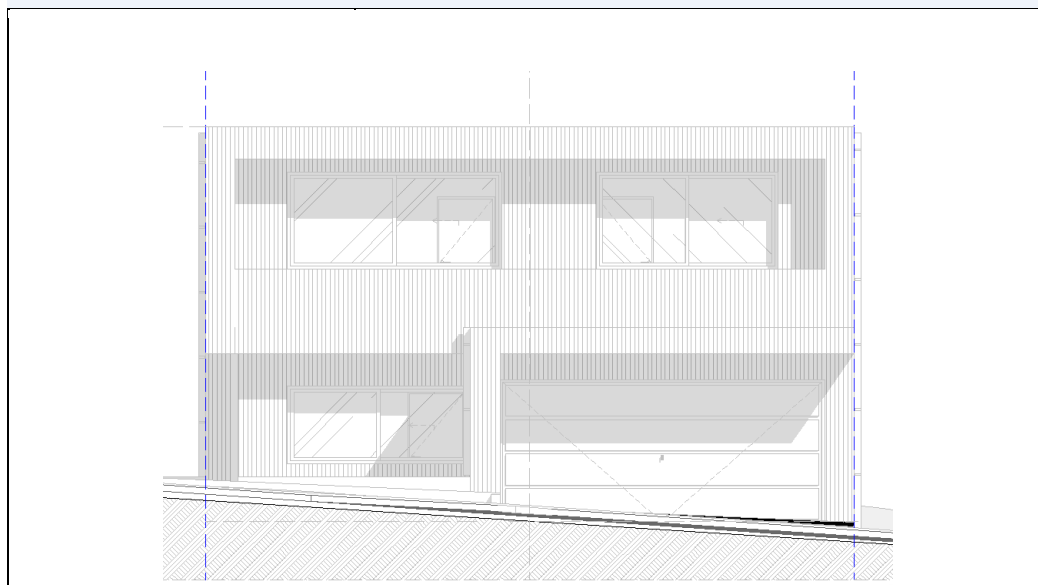


TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

A.....	5
INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
A.1. Préliminaires	5
A.2. Charges et taxes	5
A.3. Prix et acte de vente	5
A.4. Délais d'achèvement	5
Généralité.....	5
Jours ouvrés et intempéries	5
Délais supplémentaires	6
A.5. RGPD	6
A.6. Garanties	6
A.7. Nettoyage et entretien	6
A.8. Invitation aux choix de finitions	6
A.9. Communication & visites de chantier	6
1.....	7
GROS - ŒUVRE	7
1.1. Infrastructure	7
Fouilles	7
Fondations / Radier / Drainage	7
1.2. Murs et ossature	7
Murs enterrés.....	7
Murs porteurs et cloisons	7
1.3. Enduits.....	7
1.4. Rupteur thermique.....	8
1.5. Dalles et escaliers	8
1.6. Poêle à bois	8
1.7. Gains vides P&T, électricité, eau et antenne.....	8
1.8. Chutes d'eaux et canalisations	8
1.9. Ventilations des canalisations	8
2.....	9
TOITURE	9
2.1. Toitures plates / Toiture terrasse (suivant plans)	9
2.3. Ferblanterie	9
3.....	10
MENUISERIES EXTÉRIEURES	10
3.1. Porte d'entrée principale	10
3.2. Fenêtres et portes-fenêtres	10
3.3. Bancs de fenêtres	10
3.4. Volets roulants	10

3.5. Porte secondaire	10
4.....	11
CHAUFFAGE , VENTILATION & SANITAIRE	11
4.1. Généralités	11
4.2. Distribution d'eau froide	11
4.3. Distribution d'eau chaude	11
4.4. Évacuation eaux usées	11
4.5. Branchements en attente	11
4.6. Appareils sanitaires (suivant plans).....	11
4.7. Ventilation mécanique contrôlée.....	12
4.8. Production de chaleur	13
5.....	14
INSTALLATION & ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	14
5.1. Type d'installation	14
5.2. Équipements par local	14
6.....	15
LES LOCAUX ET LEURS ÉQUIPEMENTS	15
6.1. Plâtres intérieurs	15
6.2. Isolation thermique du sol	15
6.4. Revêtements muraux	15
7.....	16
MENUISERIES INTÉRIEURES	16
7.1. Portes intérieures.....	16
7.2. Porte étanche à l'air	16
8.....	17
SERRURERIE	17
8.1. Garde – corps intérieurs.....	17
8.2. Garde – corps extérieures	17
9.....	18
FAÇADE ISOLANTE	18
8.1. Isolation thermique intérieure	18
8.2. Isolation thermique extérieure	18
10.....	19
TRAVAUX DE PEINTURES INTERIEURES	19
Travaux de peinture intérieure	19
11.....	20
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	20

A INFORMATIONS GÉNÉRALES

A.1. Préliminaires

Le présent cahier des charges décrit les exécutions et agencements prévus dans le prix standard. Il servira de base aux décomptes en cas de changements souhaités par le Maître d'ouvrage. Tous changements doivent être retenus par écrit et sont complémentaires à l'accord de principe signé entre les parties.

Les marques, modèles et fabricants énumérés sont indiqués à titre exemplaire et peuvent changer suivant les nécessités techniques ou les modifications de collections des fournisseurs. Le Constructeur se réserve expressément le droit d'apporter des changements dans le choix des agencements s'il l'estime utile et/ou nécessaire, sans que ces changements ne puissent donner lieu à réclamation de la part des Maîtres d'ouvrages.

Les études statiques, thermiques, énergétiques et celles des autres équipements techniques sont confiées à des professionnels indépendants possédant les qualifications et expériences reconnues.

La conception est conforme au règlement grand-ducal du 07 mars 2019 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation. Une analyse d'étanchéité (blowdoor-test) est réalisée et un certificat de performance énergétique est délivré aux Maîtres d'ouvrages.

La présente description et les plans sont complémentaires. Les éléments figurant dans les plans à titre indicatif ne sont exécutoires que s'ils sont expressément décrits dans le présent cahier des charges.

Il est expressément convenu que tous les travaux décrits dans ce cahier des charges, faisant partie de la vente en état futur d'achèvement (VEFA), sont à exécuter obligatoirement par l'intermédiaire de REAL CONSTRUCTIONS S.À R.L. et ne peuvent en aucun cas leur être soustraits, partiellement ou intégralement.

A.2. Charges et taxes

Les charges et taxes suivantes incombent aux Maîtres d'ouvrages :

- Les taxes et charges des autorisations de construire ;
- Les taxes et charges des raccordements aux réseaux urbains (eau, électricité, gaz, canalisation, téléphone, antenne collective) ;
- Les frais d'assurances jusqu'au jour de la remise des clefs.

A.3. Prix et acte de vente

Le prix fixé pour la réalisation de la construction est payable moyennant acomptes échelonnés suivant l'avancement des travaux. Les indications sur le montant et le moment du paiement se trouvent arrêtées dans l'acte notarié.

A.4. Délais d'achèvement

Généralité

Le Constructeur s'oblige à mener les travaux de telle manière que les ouvrages soient achevés endéans trois cent quatre-vingt (380) jours ouvrés maximum à compter du commencement des travaux, sauf survenance d'un cas de force majeure ou d'une cause légitime de suspension du délai de livraison.

Jours ouvrés et intempéries

Ne sont pas considérés comme jours ouvrés :

- Les samedis, dimanches, jours fériés et congés légaux ;
- Les jours avec plus de quatre heures de pluie entre 06h00 et 18h00 (suivant rapports de l'Institut météorologique) ;
- Les jours de neige pendant vingt-quatre heures ;
- Les jours avec une température moyenne inférieure à 0°C pendant vingt-quatre heures.

Sont considérées comme causes légitimes de suspension du délai : intempéries, grève, lock-out, faillite, injonctions administratives ou judiciaires, troubles résultant d'hostilités, révolutions, cataclysmes, accidents de chantier, pollution de sol, et tout événement de force majeure.

Délais supplémentaires

Le Constructeur se réserve le droit de prolonger le délai d'achèvement au cas où des travaux exécutés par des corps de métier engagés sous régie des Maîtres d'ouvrages seraient la cause d'un retard éventuel. Les délais supplémentaires générés font augmenter de plein droit le délai global d'achèvement.

A.5. RGPD

En application du règlement général sur la protection des données (RGPD), les clients donnent leur accord à ce que le présent document reprenant leurs données personnelles ainsi que toutes les informations remises à REAL CONSTRUCTIONS S.À R.L. soient transférés aux personnes et sociétés désignées par elle.

A.6. Garanties

Les garanties biennales et décennales s'appliquent telles que prévues par la législation en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

A.7. Nettoyage et entretien

L'immeuble est livré dans un état propre. Le nettoyage final incombe au Maître d'ouvrage. Après réception, l'Acquéreur doit veiller à l'entretien des façades, stores, toiture et alentours. Les enduits et joints souples doivent être inspectés régulièrement (au moins une fois par an pour les enduits, tous les trois ans pour les joints souples) et, si nécessaire, traités par une firme spécialisée.

A.8. Invitation aux choix de finitions

Une invitation sera faite pendant les travaux pour permettre aux Maîtres d'ouvrages d'effectuer leurs choix de finitions concernant :

- Menuiseries extérieures ;
- Chauffage, sanitaire et accessoires ;
- Électricité ;
- Menuiseries intérieures (portes, parquets) ;
- Carrelages (revêtements de sol, muraux, tablettes de fenêtres) ;
- Terrasse — Serrurerie.

N.B. — La cuisine et les travaux de mobiliers intérieurs (dressing, vestiaire, etc.) ne sont pas prévus dans le prix de base.

A.9. Communication & visites de chantier

Toutes communications officielles entre les parties doivent se faire par écrit (courrier recommandé ou e-mail avec accusé de réception). Le Constructeur dispose d'un délai de dix (10) jours ouvrables pour répondre à toute demande de modification.

L'accès au chantier est strictement limité au personnel autorisé. Toute visite des Maîtres d'ouvrages doit être planifiée au moins 72 heures à l'avance et se faire en présence d'un représentant du Constructeur.

1

GROS - ŒUVRE

1.1. Infrastructure

Fouilles

Déblaiement des terres arables sur toute la surface du bâtiment. Terrassement en pleine masse jusqu'au niveau inférieur, ainsi que terrassement des rigoles de fondations, du radier et des canalisations suivant les indications des plans de l'Architecte et de l'Ingénieur-conseil. Toute quantité de terrassement supplémentaire est à charge de l'Acquéreur.



Fondations / Radier / Drainage

Radier en béton armé suivant les calculs statiques de l'Ingénieur-conseil. Le plateau de sol comprend un empierrement de +/- 30 cm, une couche de sable fin, une feuille plastique et un béton armé d'épaisseur définie. Un drainage périphérique (tuyau enrobé de gravier dans un matelas filtrant) est prévu dans l'exécution standard.

N.B. — Ne sont pas compris dans le prix de base tous travaux éventuels de compactage, d'échange de sol ou d'empierrement supplémentaire dû à une mauvaise résistance du sol.



1.2. Murs et ossature

Murs enterrés

Maçonneries en blocs de béton de 24 cm ou voiles, piliers et poutres en béton armé. La maçonnerie extérieure en contact avec les terres est protégée par une étanchéité soudée bitumineuse. Les murs enterrés des pièces chauffées sont isolés en polystyrène extrudé (épaisseur par calcul énergétique). Une protection mécanique de type PLATON est posée devant l'isolation thermique.



Murs porteurs et cloisons

Maçonneries en briques ou blocs de béton (24 cm, 17,5 cm ou 11,5 cm suivant plans) ou voiles, piliers et poutres en béton armé. L'isolation thermique entre locaux chauds et froids est réalisée en polystyrène ou polyisocyanurate (épaisseur par calcul énergétique).

1.3. Enduits

Les murs intérieurs des pièces non habitables (garage, local technique/buanderie) reçoivent un enduit au mortier de ciment. Les murs et plafonds en béton restent bruts de décoffrage.

1.4. Rupteur thermique

Pour éviter les ponts thermiques, les maçonneries des pièces chaudes sont posées sur un rupteur thermique de type SCHÖCK NOVOMUR ou FOAMGLAS PERINSUL, suivant l'Ingénieur-conseil. En cas d'isolation thermique sous le radier, ce rupteur n'est pas nécessaire.



1.5. Dalles et escaliers

Dalles : Monolithiques en béton armé coulé sur place, épaisseurs définies par l'Ingénieur-conseil. Surfaces inférieures brutes de décoffrage.

Escaliers : En béton armé du sous-sol jusqu'en toiture, suivant plans d'exécution. Revêtement : voir position 6.3.

1.6. Poêle à bois

Le poêle à bois ou autres, avec son conduit, ne sont pas prévus dans le prix de base. Ils peuvent être intégrés selon les besoins de l'Acquéreur, sous réserve du concept énergétique de la maison.

1.7. Gains vides P&T, électricité, eau et antenne

Sont prévues entre la maison et le trottoir quatre (4) gains vides de diamètre 50-100 mm pour le raccordement du téléphone, de l'électricité, de l'antenne et de l'eau.

1.8. Chutes d'eaux et canalisations

Chutes d'eaux usées : Tuyaux en matière synthétique dans des gains verticales, suivant nécessité technique.

Canalisations souterraines en PP aux diamètres appropriés. Le réseau d'égouttage comprend les regards de révision, les tuyaux entre regard et canalisation communale, les siphons de sol et le raccordement du drainage périphérique.



1.9. Ventilations des canalisations

Clapets de dépression sur les canalisations, suivant nécessité technique.

2

TOITURE

2.1. Toitures plates / Toiture terrasse (suivant plans)

Les toitures plates/terrasse se composent, de l'intérieur vers l'extérieur :

- Dalle en béton armé (plane ou avec pente intégrée)
- Frein-vapeur puis isolation thermique (épaisseur par calcul énergétique)
- Étanchéité
- Couche de gravier/galets avec natte drainante (toitures plates) ou dalles Grès Cérame avec matelas de protection (toiture terrasse)
- Acrotères avec couvre-mur ou profilé aluminium thermolaqué — teinte harmonisée au choix de l'Architecte/Constructeur.

2.3. Ferblanterie

Tuyaux de descentes en zinc ou zinc pré-patiné aux diamètres appropriés — teinte au choix de l'Architecte/Promoteur — raccordés aux dauphins galvanisés de +/- 1 m.



3 MENUISERIES EXTÉRIURES

3.1. Porte d'entrée principale

Porte d'entrée principale avec panneau extérieur et fenêtre fixe latérale suivant plans, en aluminium (valeur Uf suivant calcul énergétique). Couleur : blanc côté intérieur, RAL 7016 côté extérieur. Fermeture par serrure de sécurité à trois points, cylindre de sécurité et barre inox de +/- 120 cm.

3.2. Fenêtres et portes-fenêtres

Châssis de fenêtres et portes-fenêtres en PVC (valeur Uf définie suivant le calcul énergétique) ou similaire au choix des Maîtres d'ouvrages, de couleur blanc du côté intérieur et couleur RAL 7016 extérieur. Modèle et teinte extérieure au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons. Les châssis d'épaisseurs adaptées à leur taille, sont équipés d'un triple vitrage isolant (valeur Ug définie suivant le calcul énergétique). Les châssis sont équipés de quincaillerie de première qualité dont la manoeuvre est commandée par une seule poignée (oscillo-battant, battant, fixe ou coulissant suivant plans).



3.3. Bancs de fenêtres

Bancs de fenêtres extérieurs en aluminium thermolaqué, teinte identique aux châssis.



3.4. Volets roulants

Protection solaire des fenêtres et portes-fenêtres par stores extérieurs à volet roulant en PVC, motorisés, commandés individuellement par interrupteur.

3.5. Porte secondaire

Porte coulissante vers jardin en aluminium, type Salamander ou similaire, couleur gris anthracite intérieur et extérieur. Fermeture par serrure de sécurité.

4

CHAUFFAGE, VENTILATION & SANITAIRE

4.1. Généralités

Tous les tuyaux d'alimentation et d'évacuation dans la maison sont non apparents (sous gaines ou encastrés). Seules les installations techniques du garage et du local technique/buanderie sont apparentes.

4.2. Distribution d'eau froide

Tuyaux de distribution d'eau froide à partir du compteur communal, en VPE sous gaine de protection, avec isolation thermique et anticorrosion si nécessaire, aux diamètres appropriés.

4.3. Distribution d'eau chaude

Distribution par conduite à circulation (gravité ou pompe suivant calcul énergétique), tuyaux VPE sous gaine, avec isolation. Desservis : évier de cuisine, lavabos, baignoire et douches suivant plans.

4.4. Évacuation eaux usées

Tuyaux PP type ROTSTRICH ou similaire, aux diamètres appropriés, dûment siphonnés et ventilés.

4.5. Branchements en attente

- Cuisine : égout, eau froide et chaude pour l'évier, eau froide pour lave-vaisselle ;
- Local technique/buanderie : égout et eau froide pour machine à laver.

4.6. Appareils sanitaires (suivant plans)

LOCAL	ÉQUIPEMENTS PRÉVUS
WC séparé	<ul style="list-style-type: none"> • Corps de WC : Burda 400008 — Geberit Sigma01 — Villeroy & Boch O.novo DirectFlush (SoftClosing/QuickRelease) • sous-meuble avec 1 porte, poignée chromé - miroir avec éclairage LED à poser sans interrupteur - V- M siphon - pour lavabo à encastrer -V- M Free Flow - bonde de lavabo - sans trop-plein - non fermable - 5/4" -Schell - robinet d'équerre - avec rosace - sans filet autoétanche
Salles de bains / Douches	<ul style="list-style-type: none"> • Corps de WC identique au WC séparé • Petit meuble lavabo : V-M intro Stella L600×H400×P495 mm — Tablette Taz avec lavabo intégré 600×500 mm • Grand meuble lavabo : intro Sky 120 cm — lavabo double résine — miroir • Baignoire : intro Monza 1800×800×440 mm — Geberit Uniflex — Mitigeur Taura chromé • Douche : Van Marcke Origine Ormea thermostatique + Walk-in verre 8 mm Easyclean W900×H2000
Robinet extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Robinet d'eau froide avec dispositif antigel — emplacement au choix de l'Acquéreur

Les Maîtres d'ouvrages ont la possibilité de choisir leurs appareils dans d'autres collections proposées par le Constructeur. Le décompte sera réalisé lors du choix définitif.

4.7. Ventilation mécanique contrôlée

Unité de ventilation mécanique/électrique à double flux type ZEHNDER ou PAUL ou similaire avec récupération de chaleur dont le taux de récupération dépasse les 80%.

Distribution : L'air vicié est extrait au niveau de la cuisine (avec soupape et filtre à maille), du local technique/buanderie, des salles de bains/douches, des WC séparés et du dressing, tandis que l'air frais extérieur est amené dans le séjour avec salle à manger et les chambres à coucher resp. autres pièces de vie.

La distribution de l'air est assurée par des gaines en matière synthétique ou métallique encastrée ou apparente, suivant les indications du fabricant, de l'étude technique et des contraintes techniques de l'immeuble.

Bouches d'entrée et d'extraction placées aux sols, aux murs et/ou aux plafonds des différentes pièces, suivant les indications du fabricant, de l'étude technique et des contraintes techniques de l'immeuble.

Régulation : Plusieurs vitesses de fonctionnement prévues, à régler suivant la situation d'occupation de la maison (emplacement dans le séjour au choix du Maître d'ouvrage).

Cuisine : Un conduit de ventilation pour la hotte cuisine n'est pas prévu vu la non-compabilité avec le concept énergétique et l'étanchéité à l'air requise. La maison doit être équipée d'une hotte sans évacuation directe (filtre à charbon actif).

Garage : Une ventilation naturelle est prévue pour la pièce non habitable hors enveloppe thermique.



4.8. Production de chaleur

Pompe à chaleur air/eau : STIEBEL ELTRON ou similaire.

Équipements compris : pompe de circulation, collecteurs, vannes, clapets, vase d'expansion, tableau de commande, régulation électronique, thermostat déporté dans le séjour, sonde extérieure. Température garantie : 20°C à -15°C extérieur.



Chauffage par rayonnement de sol dans toute la maison (hors locaux non chauffés). Thermostats individuels SCHUTZ standard ou similaire. Radiateurs sèche-serviettes ALEXANDRO 500/1800 mm RAL 9016 dans les salles de bains/douches.

N.B. — Le local technique, la réserve, le débarras et le garage ne sont pas chauffés.



5 INSTALLATION & ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

5.1. Type d'installation

Courant triphasé 240/400 V. Mise à la terre par ruban galvanisé dans les fondations, relié par barre équipotentielle. Installation encastrée dans toute la maison. Tableau principal et tableau secondaire dans l'enveloppe thermique. Prises, interrupteurs, sonnerie et détecteurs de teinte claire type MERTEN ou similaire au choix de l'Acquéreur.



5.2. Équipements par local

LOCAL	ÉQUIPEMENTS
Local technique / Buanderie	1 pt lumineux (Philips FUTURIX LED 16W), 1 prise étanche, 1 prise P&T étanche, alimentation chaudière et VMC
Halls avec paliers	2 points lumineux (allumage multidirectionnel), 2 prises de courant
Séjour + salle à manger	2 points lumineux, 7 prises, antenne TV, 2×RJ45 catégorie 7
Cuisine	1 point lumineux, 8 prises, 1 prise triphasée cuisinière, prises directes lave-vaisselle/four/hotte/frigo
Chambres	1 point lumineux (2 directions), 4 prises, 2×RJ45 catégorie 7
Salles de bains / Douches	2 points lumineux, 2 prises de courant
WC séparés / Débarras / Dressing	1 point lumineux
Entrée	Sonnerie 3 tons, bouton poussoir extérieur, 1 point lumineux extérieur avec témoin
Buanderie	1 point lumineux, 1 double prise étanche lave-linge/sèche-linge, 2 prises supplémentaires
Terrasse & Marquise	1 point lumineux extérieur avec allumage intérieur et témoin lumineux
Supplémentaires	10 prises intérieures + 5 points lumineux intérieurs + 1 prise extérieure étanche, au choix du Maître d'ouvrage
Sécurité & Stores	Détecteurs de fumée à chaque niveau (normes en vigueur) — alimentation électrique + interrupteur pour chaque moteur de store

6 LES LOCAUX ET LEURS ÉQUIPEMENTS

6.1. Plâtres intérieurs

Murs et plafonds des pièces habitables en plâtre qualité Q2, lissé à la main. Coins vifs protégés par baguettes métalliques galvanisées. Angles vifs à la jonction mur/mur et mur/plafond.

6.2. Isolation thermique du sol

Isolation thermique de tous les sols du rez-de-chaussée (hors garage) : polyuréthane projeté ECO-POLYSPRAY HFO ou panneaux rigides polyisocyanurate (épaisseur par calcul énergétique), posés sous chape. Séparation acoustique horizontale et phonique sur pourtour des murs et cloisons prévues dans toutes les pièces.

Chapes : RDC/Etages : Les sols (hors garage) reçoivent une chape de +/- 6.5cm (sauf en cas d'application d'un polyuréthane projeté comme isolation de sol) couvrant tuyauteries et conduits, ainsi qu'une chape armée talochée apte à recevoir un revêtement collé (carrelage, parquet, etc.).

Garage : Le sol reçoit une chape talochée apte à recevoir un revêtement collé

6.3. Revêtements de sol — Carrelage

LOCAL	DIMENSION MAX.	PRIX
Local technique et rangement	30 × 30 cm	20,00 €/m ²
Séjour, cuisine, WC, halls, chambres, dressing, buanderie, bureau	60 × 60 cm	60,00 €/m ²
Salles de bains / Douches	60 × 60 cm	60,00 €/m ²
Faïences murales (salles de bains)	30 × 60 cm	50,00 €/m ²
Escaliers avec paliers intérieurs	Suivant plans	Sur devis

Toutes les références de carrelage sont issues de la collection Pavigrés. La pose de carrelages dépassant les dimensions précisées, ou la pose de mosaïques, carreaux de ciment ou décors spéciaux, sera facturée sur devis supplémentaire.

6.4. Revêtements muraux

Faïences salles de bains/douches : carreaux céramiques (pose droite) max. 30×60 cm, collection Pavigrés — 60,00€/m². Pose toute hauteur sur murs de douches et baignoires, jusqu'à 1,20 m sur murs WC et lavabos.

Remarque : La pose de carrelages dont les dimensions dépassent celles précisées (30 × 60cm), ainsi que la pose de mosaïques, carreaux de ciment, décors complets ou tout autre carrelage spécial, sera facturée sur devis supplémentaire.

Tablettes de fenêtres : Pierre naturelle (pierre de schiste) ou similaire pour pièces habitables. Faïence pour salles de bains/douches suivant plans.

Parois en verre : Verre sécurisé teinte claire dans les salles de bains/douches — modèle au choix des Maîtres d'ouvrages.

7 MENUISERIES INTÉRIEURES

7.1. Portes intérieures

Portes standardisées norme DIN 18101 (hauteur libre 2,09 m). Portes battantes à âme tubulaire, couleur blanc, chambranle et quincaillerie compris.



7.2. Porte étanche à l'air

Porte battante en bois massif isolée et étanche à l'air (entre local chaud et froid), chambranle encastré dans isolant, fermeture à trois points, cylindre et quincaillerie compris.

8

SERRURERIE

8.1. Garde – corps intérieurs

Les garde-corps de l'escalier à l'intérieur sont en acier thermolaqué couleur RAL 7016. Modèle en barres verticaux. Prévu 4,50ml.

8.2. Garde – corps extérieures

Les garde-corps de la terrasse sur le premier étage sont en acier thermolaqué couleur RAL 7016. Modèle en barres verticaux. Prévu 9,50ml.

9 FAÇADE ISOLANTE

8.1. Isolation thermique intérieure

Le mur intérieur du garage (entre locaux chauds et froids) est revêtu de panneaux polystyrène ou polyisocyanurate (épaisseur par calcul énergétique) collés et recouverts d'un enduit armé prêt à peindre.

N.B. — La peinture n'est pas prévue dans le prix de base.

8.2. Isolation thermique extérieure

Façade isolante en polystyrène (épaisseur par calcul énergétique) avec enduit d'armature et enduit final structure limousin — teintes au choix du Maître d'ouvrage. Socle non enterré : enduit avec couche de peinture.



10 TRAVAUX DE PEINTURES INTERIEURES

Travaux de peinture intérieure

Les murs intérieurs sont mis en papier Flies et peints en deux couches avec une peinture claire. Les plafonds sont peints en deux couches avec une peinture claire — au choix des Maîtres d'ouvrages dans la gamme de couleurs claires (maximum 3 teintes). En cas de demande du client pour les travaux de peinture, un devis supplémentaire sera établi.

11 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Terrasses arrière : Sur plots, dalles Grès Cérame 60/60/2 cm, type PAVIGRES, suivant la collection du fournisseur.



Accès garage et chemin : Pavés béton gris 20/10/6 cm, type CHAUX DE CONTERN ou KRONIMUS ou similaire.



Remblai : Des terres stockées sur place jusqu'au niveau du terrain projeté. Le remblaiement des terres argileuses est à charge des Maîtres d'ouvrages ; l'égalisation à la pelle est à charge du Constructeur.

Protection façades : Bande de gravier de Bastogne 16/22, +/- 40 cm, avec bordure béton gris de séparation gravier/pelouse, suivant plans.

Éléments en L : Fourniture et pose des éléments L au passage de la porte de garage vers la porte principale de la maison. 22ml hauteur des éléments 1m30.